



Commune de
Bourg-en-Lavaux

Installation des Autorités communales
Procès-verbal d'assermentation
Législature 2021 – 2026
Lundi 7 juin 2021 - 18h30
Salle des Ruvines, Cully

Le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux, convoqué par ordre de la Préfecture, s'est réuni ce jour lundi 7 juin 2021 à 18h30, afin de procéder :

- 1. A l'assermentation des membres du Conseil communal**
- 2. A l'assermentation des membres de la Municipalité**
- 3. Aux nominations légales**

A l'heure sus-indiquée, la séance est ouverte par M. le Préfet qui préside les opérations.

Message de Mme la pasteur Aude Roy Michel - Intermède musical

Il annonce qu'après avoir pris connaissance des procès-verbaux des élections communales, il n'a relevé aucune irrégularité d'une part, et d'autre part aucun recours ne lui est parvenu au sujet des élections ; il déclare donc être en mesure d'assermenter les élus.

1. Installation du Législatif

L'assemblée se lève pour l'assermentation du Conseil communal.

M. le Préfet donne lecture de la formule du serment prescrit par la loi. Il est procédé à l'appel des conseillers.

A l'appel de son nom, chaque conseiller solennise la promesse. Il est de ce fait installé membre du Législatif communal de Bourg-en-Lavaux pour entrer en fonction le 1^{er} juillet 2021.

Nombre des membres assermentés : 56 selon liste annexée.

Les conseillers-ères excusé-es sont : MM. Jonas Cuénoud et François Pittet et Mmes Eliane Pillevuit Jarne et Jane Potin.

Ils seront assermentés lors de la première séance du Conseil de la nouvelle législature 2021-2026.

2. Installation de l'Exécutif

M. le Préfet, après s'être assuré qu'il n'y a entre les élus aucun degré de parenté prohibé par la loi, donne lecture du serment. A l'appel de leur nom, M. le Syndic et chaque municipal solennisent la promesse. **6 sur 7 membres de la Municipalité** sont installés, M. Jean Christophe Schwaab étant excusé. Il sera assermenté par le Président du Conseil avant le 30 juin 2021.

Syndic : M. Jean-Pierre Haenni

PLR-ICD

Municipale - Municipaux :

- M. Raymond Bech BEL Action
- M. Jean-Yves Cavin Vert-e-s et Ouvert-e-s
- M. Jean-Paul Demierre PLR-ICD
- M. Jean-René Gaillard PLR-ICD
- Mme Evelyne Marendaz Guignet BEL Action

M. le Préfet salue les ancien-nes Municipal-es sortant-e-s soit M. Georges Hauert et Mme Nicole Gross. Il les remercie pour leur engagement public et pendant de nombreuses années.

3. Nominations (art. 89 LC)

En préambule, il donne quelques renseignements sur les dispositions des articles 11, 12 et 23 de la loi sur les communes concernant le mode du scrutin.

Il désigne comme secrétaire provisoire Mme Catherine Fonjallaz

Il fait appel aux scrutateurs provisoires : MM. Laurent Berthet et Léon Denisart

Election du Président du Conseil pour un an

Mme Margarida Janeiro propose M. Nicolas Blanc

Est élu tacitement **M. Nicolas Blanc**

Acclamations

Election de la secrétaire du Conseil pour 5 ans

M Nicolas Blanc propose Mme Catherine Fonjallaz

Est élue tacitement **Mme Catherine Fonjallaz**

Acclamations

M. le Préfet Daniel Flotron félicite le Président ainsi que la secrétaire et leur souhaite une heureuse législature 2021-2026.

La secrétaire lit ensuite le procès-verbal d'assermentation qui est adopté séance tenante.

Le Préfet

La secrétaire

Daniel Flotron

Catherine Fonjallaz

Installation

M. le Préfet Daniel Flotron transmet la direction de la séance à M. Nicolas Blanc, nouveau Président et à Mme Catherine Fonjallaz, secrétaire.

M. le Préfet se retire.

MM. Laurent Berthet et Léon Denisart conservent leur fonction de scrutateur.

Le Président M. Nicolas Blanc enchaîne avec les élections suivantes :

1. Bureau du Conseil communal

Election du 1^{er} Vice-Président du Conseil communal pour une année :

M. Sébastien Hope Weber BEL Action est proposé

M. Sébastien Hope Weber est élu par acclamations.

Election 2^{ème} Vice-Présidente du Conseil communal pour une année :

Mme Daniela Nagy Vert-e-s et Ouvert-e-s est proposée

Mme Daniela Nagy est élue par acclamations.

Election de 2 scrutateurs-trices pour une année :

M. Alexandre Gay PLR-ICD est proposé

M. Loïc Desfayes Vert'Libéraux est proposé

MM. Alexandre Gay et Loïc Desfayes sont élus scrutateurs par acclamations.

Election de 2 scrutatrices suppléants-tes pour une année :

Mme Valérie Hill - BEL Action est proposée

Mme Elodie Griffard PLR-ICD est proposée

Mme Valérie Hill et Elodie Griffard sont élues scrutatrices suppléantes par acclamations.

2. Election de la Commission de gestion (7 membres désignés pour 3 ans, art. 38 du règlement du Conseil communal de Bourg-en-Lavaux) :

Les membres suivants sont proposés :

MM. François Pittet et Lionel Regamey BEL Action

MM. Jérémy Berthet et Lionel Gfeller PLR-ICD

Mme Margarida Janeiro PSIG

M. Gilles Dana Vert-e-s et Ouvert-e-s

Mme Margaux Lambelet Vert'Libéraux

Sont élus par acclamations :

- | | | |
|-----------|------------------------------|------------------------|
| 1. Membre | M. François Pittet | BEL Action |
| 2. Membre | M. Lionel Regamey | BEL Action |
| 3. Membre | M. Jérémy Berthet | PLR-ICD |
| 4. Membre | M. Lionel Gfeller | PLR-ICD |
| 5. Membre | Mme Margarida Janeiro | PSIG |
| 6. Membre | M. Gilles Dana | Vert-e-s et Ouvert-e-s |
| 7. Membre | Mme Margaux Lambelet | Vert'Libéraux |

3. Election de la Commission des finances (5 membres, pour la durée de la législature 2021-2026, art. 39 du règlement du Conseil communal)

Les membres suivants sont proposés :

- | | |
|---------------------------------------|------------------------|
| M. Nicolas Potterat | BEL Action |
| MM. Christian Currat et Olivier Veluz | PLR-ICD |
| Mme Chantal Ostorero | PSIG |
| Mme Anne Baehler Bech | Vert-e-s et Ouvert-e-s |

Sont élus par acclamations :

- | | | |
|-----------|------------------------------|------------------------|
| 1. Membre | M. Nicolas Potterat | BEL Action |
| 2. Membre | M. Christian Currat | PLR-ICD |
| 3. Membre | M. Olivier Veluz | PLR-ICD |
| 4. Membre | Mme Chantal Ostorero | PSIG |
| 5. Membre | Mme Anne Baehler Bech | Vert-e-s et Ouvert-e-s |

4. Election de 5 membres à l'Association Intercommunale des Eaux du Jorat (AIEJ) pour la durée de la législature 2021-2026

Les membres suivants sont proposés :

- | | |
|-----------------------|------------------------|
| Mme Nathalie Pfeiffer | BEL Action |
| M. Jacques Joly | PLR-ICD |
| M. Jonas Cuénoud | PSIG |
| M. Mathias Noël | Vert-e-s et Ouvert-e-s |
| M. Laurent Béguelin | Vert'Libéraux |

Sont élus par acclamations :

- | | | |
|-----------|------------------------------|------------------------|
| 1. Membre | Mme Nathalie Pfeiffer | BEL Action |
| 2. Membre | M. Jacques Joly | PLR-ICD |
| 3. Membre | M. Jonas Cuénoud | PSIG |
| 4. Membre | Mathias Noël | Vert-e-s et Ouvert-e-s |
| 5. Membre | Laurent Béguelin | Vert'Libéraux |

5. Election de 5 membres à l'Association Police Lavaux (APOL) pour la durée de la législature 2021-2026

Les membres suivants sont proposés :

M. Thomas Ellis	BEL Action
Mme Florence Gross et M. François Lederrey	PLR-ICD
M. Basile Debraine	PSIG
M. Yves Kazemi	Vert-e-s et Ouvert-e-s

Sont élus par acclamations :

1. Membre	M. Thomas Ellis	BEL Action
2. Membre	Mme Florence Gross	PLR-ICD
3. Membre	M. François Lederrey	PLR-ICD
4. Membre	M. Basile Debraine	PSIG
5. Membre	M. Yves Kazemi	Vert-e-s et Ouvert-e-s

6. Election de 11 membres et de 2 suppléants à l'Association Scolaire Centre Lavaux (ASCL) pour la durée de la législature 2021-2026

Les membres suivants sont proposés :

M. Mathieu Cardinaux, Mmes Eliane Potterat et Delphine Blailé-Riccard - BEL Action

Mme Aurélia Joly, MM. Raoul Baehler, Laurent Berthet et Stéphane Massy - PLR-ICD

Mme Candida da Silva - PSIG

Mmes Eliane Pillevuit Jarne et Izia Indermühle - Vert-e-s et Ouvert-e-s

Mme Thérèse Brand - Vert'Libéraux

Sont élus par acclamations :

1. Membre	M. Mathieu Cardinaux	BEL Action
2. Membre	Mme Eliane Potterat	BEL Action
3. Membre	Mme Delphine Blailé-Riccard	BEL Action
4. Membre	M. Raoul Baehler	PLR-ICD
5. Membre	Mme Aurélia Joly	PLR-ICD
6. Membre	M. Laurent Berthet	PLR-ICD
7. Membre	M. Stéphane Massy	PLR-ICD
8. Membre	Mme Candida da Silva	PSIG
9. Membre	Mme Eliane Pillevuit Jarne	Vert-e-s et Ouvert-e-s
10. Membre	Mme Izia Indermühle	Vert-e-s et Ouvert-e-s
11. Membre	Mme Thérèse Brand	Vert'Libéraux

2 Suppléant-e-s sont à élire :

Mme Anouk Arbel PSIG

Est élue une suppléante par acclamations :

1. Mme Anouk Arbel	PSIG
---------------------------	------

Le 2^{ème} suppléant sera élu lors de la prochaine séance du Conseil de la nouvelle législature.

7. **Election de la Commission de recours en matière d'impôt (5 membres pour la durée de la législature 2021-2026)**

Les membres suivants sont proposés :

Mme Johanne Noverraz	BEL Action
Mme Jane Potin	PLR-ICD
M. Léon Denisart	PSIG
Mme Anne Baehler Bech	Vert-e-s et Ouvert-e-s
M. Julien Vogel	Vert'Libéraux

Sont élus par acclamations :

1. Membre	Mme Johanne Noverraz	BEL Action
2. Membre	Mme Jane Potin	PLR-ICD
3. Membre	M. Léon Denisart	PSIG
4. Membre	Mme Anne Baehler Bech	Vert-e-s et Ouvert-e-s
5. Membre	M. Julien Vogel	Vert'Libéraux

La discussion est ouverte et la parole n'est pas demandée.

Allocutions de M. le Syndic et de M. le Préfet.

Le Président clos la séance du Conseil communal à 19h45.

Pour le Conseil communal

Le Président

La Secrétaire

Nicolas Blanc

Catherine Fonjallaz

Cully, le 7 juin 2021

Annexes :

- Liste des conseillers assermentés
- Allocution de M. Jean-Pierre Haenni, Syndic
- Allocution de M. Daniel Flotron, Préfet



Commune de
BOURG-EN-LAVALUX

ASSERMENTATION ET INSTALLATION DES AUTORITES COMMUNALES POUR LA LEGISLATURE 2021-2026

Liste des Conseillères communales et Conseillers communaux élus le 7 mars 2021

Nos	Politesse	Prénom	Nom	Parti	Remarque
1	Madame	Anouk	Arbel	PSIG	
2	Madame	Aurélie	Badoux	BEL Action	
3	Madame	Anne	Baehler Bech	Vert-e-s et Ouv.	
4	Monsieur	Raoul	Baehler	PLR-ICD	
5	Monsieur	Laurent	Béguelin	Vert'Libéraux	
6	Monsieur	Jérémy	Berthet	PLR-ICD	
7	Monsieur	Laurent	Berthet	PLR-ICD	
8	Madame	Delphine	Blailé-Riccard	BEL Action	
9	Monsieur	Nicolas	Blanc	PSIG	
10	Madame	Thérèse	Brand	Vert'Libéraux	
11	Monsieur	Mathieu	Cardinaux	BEL Action	
12	Madame	Carline	Cuénoud	BEL Action	
13	Monsieur	Jonas	Cuénoud	PSIG	Excusé
14	Monsieur	Christian	Currat	PLR-ICD	
15	Madame	Candida	da Silva	PSIG	
16	Monsieur	Gilles	Dana	Vert-e-s et Ouv.	
17	Monsieur	Basile	Debraine	PSIG	
18	Monsieur	Léon	Denisart	PSIG	
19	Monsieur	Loïc	Desfayes	Vert'Libéraux	
20	Monsieur	Matthieu	Devanthéry	Vert-e-s et Ouv.	
21	Monsieur	Blaise	Duboux	BEL Action	
22	Monsieur	Charles-Henri	Duboux	PLR-ICD	
23	Monsieur	Thomas	Ellis	BEL Action	
24	Monsieur	Pierre-André	Fontannaz	PLR-ICD	
25	Monsieur	Vivian	Gaudin	PLR-ICD	
26	Monsieur	Alexandre	Gay	PLR-ICD	
27	Madame	Annigna	Gerig	Vert-e-s et Ouv.	
28	Monsieur	Lionel	Gfeller	PLR-ICD	
29	Madame	Elodie	Griffard	PLR-ICD	

30	Madame	Florence	Gross	PLR-ICD	
31	Monsieur	Jérôme	Gygap	Vert-e-s et Ouv.	
32	Madame	Valérie	Hill	BEL Action	
33	Monsieur	Sébastien	Hope Weber	BEL Action	
34	Madame	Izia	Indermühle	Vert-e-s et Ouv.	
35	Madame	Margarida	Janeiro	PSIG	
36	Madame	Aurélia	Joly	PLR-ICD	
37	Monsieur	Jacques	Joly	PLR-ICD	
38	Monsieur	Yves	Kazemi	Vert-e-s et Ouv.	
39	Madame	Margaux	Lambelet	Vert'Libéraux	
40	Madame	Christine	Lavanchy	PSIG	
41	Monsieur	François	Lederrey	PLR-ICD	
42	Monsieur	Stéphane	Massy	PLR-ICD	
43	Monsieur	Noël	Mathias	Vert-e-s et Ouv.	
44	Madame	Daniela	Nagy	Vert-e-s et Ouv.	
45	Madame	Johanne	Noverraz	BEL Action	
46	Madame	Chantal	Ostorero	PSIG	
47	Monsieur	Roland	Parisod	PLR-ICD	
48	Madame	Nathalie	Pfeiffer	BEL Action	
49	Madame	Eliane	Pillevuit Jarne	Vert-e-s et Ouv.	Excusée
50	Monsieur	François	Pittet	BEL Action	Excusé
51	Madame	Jane	Potin	PLR-ICD	Excusée
52	Madame	Eliane	Potterat	BEL Action	
53	Monsieur	Nicolas	Potterat	BEL Action	
54	Monsieur	Lionel	Regamey	BEL Action	
55	Monsieur	Bernard	Rufi	PLR-ICD	
56	Madame	Mélody	Savary	Vert-e-s et Ouv.	
57	Madame	Marlyse	Schopfer	PLR-ICD	
58	Monsieur	Olivier	Veluz	PLR-ICD	
59	Monsieur	Julien V.-A.	Vogel	Vert'Libéraux	
60	Madame	Mélanie	Weber	BEL Action	

Bourg-en-Lavaux - Assermentation du Lundi 7 juin 2021

Allocution du Syndic, Jean-Pierre Haenni

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil communal,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, Madame la Municipale et Messieurs les Municipaux,

Tout d'abord je vous souhaite la bienvenue à cette séance d'assermentation de nos nouvelles autorités que nous aurions bien voulu plus festives, mais nous devons encore respecter les normes imposées par l'OFSP suite à la pandémie.

Je vous félicite toutes et tous soit pour votre élection ou réélection tant au sein du Conseil communal qu'à la municipalité.

La commune de Bourg en Lavaux avait déjà subi des changements fondamentaux lors des élections communales en 2016 avec l'introduction des partis politiques et l'élection au système proportionnel, où 3 partis s'étaient partagés les sièges tant au conseil communal qu'à la municipalité, soit Bel-Action, le PLR et le PS. Un nouveau vent ayant soufflé sur notre commune, les élections de ce printemps ont été marquées par l'arrivée de 2 nouveaux partis politiques, les Vert-e-s et Ouvert-e-s et les Verts'Libéraux, soit 5 partis qui siègeront au conseil communal dont 4 seront représentés à la municipalité.

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, chers collègues de la municipalité, vous avez été choisis parmi les nombreux candidats afin de représenter et de défendre les intérêts de l'ensemble de notre population pour les 5 prochaines années.

Il est impératif que nous gardions toutes et tous à l'esprit que nous sommes élus pour une fonction qui permet à notre commune de pouvoir élaborer, développer puis réaliser des projets indispensables au bien-être de notre population et pour l'avenir de nos enfants. Nous avons la chance de vivre dans un Pays où le système de démocratie directe nous permet de débattre sur tous les sujets qui nous intéressent ou nous préoccupent. Donc, profitons-en, mais pour y parvenir, il est important que nos différentes séances se passent dans le respect des uns envers les autres et en tirant tous à la même corde, car les défis qui nous attendent sont nombreux.

Durant la législature qui se termine, nous avons réalisés des travaux importants dont plusieurs sont encore en cours. D'ici la fin de cette année, la nouvelle municipalité s'engage à étudier et à préparer un plan de législature qui vous informera sur nos futurs investissements et divers projets. Ainsi, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, dès votre entrée en fonction, vous aurez de nouveaux dossiers et préavis à étudier où il faudra prendre des décisions importantes, ceci pour le futur développement de notre commune tout en assurant une bonne qualité de vie dans ces lieux exceptionnels.

Je vous prie d'adopter un égard bienveillant envers tout notre personnel communal que vous avez déjà ou que vous aurez le plaisir de rencontrer sur leurs lieux de travail.

Personnellement, j'ai eu une grande satisfaction à travailler avec le conseil communal précédent à qui j'adresse tous mes remerciements pour notre bonne collaboration. Des remerciements tout particuliers à la commission des finances, à la commission de gestion et à toutes les commissions ad hoc avec qui j'ai eu le plaisir de travailler.

Je remercie également mes collègues de la municipalité pour leur travail au sein du collège municipal, et tout particulièrement Nicole Gross et Georges Hauert qui quitteront leur fonction le 30 juin prochain, et nous font l'honneur de leur présence aujourd'hui.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de notre personnel pour leur excellent travail fourni, malgré des conditions particulières cette dernière année à cause de ce satané Covid.

Je remercie également toutes les personnes ayant œuvré au bon déroulement de cette cérémonie, tout particulièrement notre greffe Sandra Valenti, M. Daniel Flotron, notre Préfet, ainsi que notre pasteure Madame Aude Roy-Michel et la musicienne pour les intermèdes musicaux qui ont agrémenté cette mise en place de nos autorités.

Tous mes remerciements à Lavaux-Rêves pour la préparation des cornets qui vous ont été remis.

Pour conclure, je vous souhaite à toutes et tous beaucoup de satisfaction dans l'accomplissement de votre nouveau mandat et me réjouis de partager un moment de convivialité avec vous.

Allocution du Préfet, Daniel Flotron

Chers élues, chers élus,

Une nouvelle législature commence. Un nouvel épisode de l'histoire de Bour-en-Lavaux va débiter. N'oubliez pas que les nouveaux ont besoin de poser des questions et d'avoir des réponses. Il y a rarement des questions bêtes, trop souvent des réponses évasives, nébuleuses qui sèment le doute. La communication et le partage d'information ne doit pas vous effrayer. Au contraire, c'est le moment de prendre un virage moderne et actif. Ce n'est pas la quantité de pages d'un préavis qui en fait sa qualité, mais bien la qualité de la rédaction et de la présentation.

Vous avez été élus au Conseil communal, l'organe législatif de votre commune. Ce n'est pas vous qui gérez la commune de manière directe. C'est le rôle de la Municipalité.

Le rôle du Conseil est d'octroyer à la Municipalité un budget, des crédits. Vous lui offrez en fait une caisse à outils, une grosse boîte de légo. C'est à elle de l'utiliser au mieux, dans l'intérêt du plus grand nombre. Il y aura toujours des personnes qui ne seront pas satisfaites. C'est aussi une certitude.

Si vous commencez la matinée par faire votre lit, qui est une tâche facile, que vous en réalisez un autre, puis une autre, une autre et ainsi de suite, à la fin de la journée, vous serez satisfait ou pas, mais saurez que les petites choses de la vie sont importantes, car le soir, votre lit va vous accueillir pour apaiser votre corps et votre âme.

Respectez chaque personne, trouvez quelqu'un qui vous aide à traverser la vie. Vous serez certainement déçus de temps en temps et découvrirez que la vie n'est pas toujours juste, mais continuez d'avancer.

Si vous prenez quelques fois des risques, si vous redoublez d'efforts quand les temps sont durs, n'ayez pas peur d'échouer souvent, remettez-vous en question et vous en sortirez plus forts qu'avant.

Quelque soit la responsabilité que l'on a, quelque soit le dossier que l'on traite, allez dans le détail, n'abandonnez jamais. Mais respectez toujours l'opinion de l'autre.

Si vous devez porter un jugement sur qui que ce soit, alors jugez-le avec la taille de son cœur et pas à celle de ses pieds.

En regardant de plus près les prénoms de vos municipaux, j'ai été frappé par une particularité qui doit être assez unique dans les municipalités du canton.

Ce sont les prénoms composés : 5 sur 7, était-ce un critère défini pour figurer sur une liste politique, une particularité en relation des cépages, ou l'anticipation des parents pour aboutir à une fusion ? Tout cela avec 2 exceptions, qui selon les bruits, ne sont pas issus d'une liste pratiquant la politique.

Ensuite, il faut relier tout ceci à la répartition des dicastères.

R-B, tourisme : offre touristique : comme les hôtels ne sont pas légion, c'est du RB and B !

EM, patrimoine bâti : c'est du solide, il faut gérer, organiser, planifier, c'est digne de l'Etat-Major et c'est un travail de fourmi, qui pourrait devenir l'animal emblématique de la commune !

J-Y, durabilité : c'est plus compliqué : JY, l'unité « Jansky » c'est une unité de mesure en radioastronomie pour mesurer l'intensité, plus précisément la densité de flux, de signaux, en bref, l'intensité lumineuse.

Pour les J, les comparaisons avec des héros de série télévisées ou de films sont légion.

J-P et J-P, j'ai dû trancher.

Le premier, administration, police des constructions : je le relie à la série « Meurtre au paradis ». Bien présent, la nature, le détail, toujours là où il faut pour enquêter.

Le deuxième, sports, manifestations : la vespa, la belle gueule, Borsalino ! oui, c'est pas mal.

Domaines et voirie, JR, alors ça, c'est facile, c'est Dallas !

J-C, infrastructure et mobilité, avec 2 célébrités bien connues, ça fait quand même plus que 2000 ans qu'on en parle et on n'a pas encore résolu la problématique !

Il y a vraiment de quoi faire pour la prochaine législature.

Cher syndic, chère Municipale, chers Municipaux, chères conseillères, chers conseillers, en cette période si particulière, il y a deux phrases qui resteront gravées dans nos mémoires :

Il faut agir aussi vite que possible, mais aussi lentement que nécessaire et je rappelle surtout que « rire, c'est bon pour la santé »

Je vous remercie de votre attention.